

DECLARATION de la FSU
CTSD du 3 septembre 2016



Cette année encore, des situations d'écoles seront réexaminées lors de cette rentrée, ce que la FSU déplore. On nous rétorquera qu'il s'agit d'être au plus près de la réalité des effectifs, de prioriser les besoins... Cette situation démontre surtout que les moyens manquent pour organiser sereinement la rentrée dès juin et qu'aucune marge de manœuvre n'existe.

Plusieurs situations d'école que nous évoquerons aujourd'hui ont déjà longuement été discutées lors des CTSD de janvier et de juin : la problématique du centre-ville de St Étienne très chargé en éducation prioritaire (Paillon, Chavanelle, Chappe, Montaud, Gaspard-Monge, Thiollier) ; des écoles maternelles très chargées dont nous reparlerons : Cote Durieux, Pouilly les nonains, Montrond les Bains le Geysier.

Toutes ces écoles sont encore dans l'attente alors que les effectifs constatés étaient bien prévus ; ce sont des situations inconfortables qui génèrent stress et tension, qui inquiètent les équipes et les familles. Comment bien préparer la rentrée dans ces conditions ?

Le SNUipp/FSU redit comme à toutes les rentrées qu'il s'oppose à toute fermeture début septembre. Il est par ailleurs indispensable de soutenir par un poste supplémentaire toutes les écoles dont les effectifs le nécessitent.

Par ailleurs nous avons découvert ce matin dans la presse ce qui nous semblerait être les décisions prononcées lors de ce CTSD. Si ces informations se confirment, la FSU questionne l'utilité de cette instance qui doit être le premier espace de débat et de décisions.

Dans le second degré, la rentrée 2016 est à nouveau marquée par un manque criant de TZR.

À l'issue du groupe de travail d'affectation des TZR fin août, ce sont 138h d'anglais, 75h d'histoire-géographie, 60h de mathématiques, 200h de physique-chimie qui ne seront pas assurées à la rentrée. Toutes disciplines confondues, le total d'heures non pourvues s'élève à 911h pour seulement 23 TZR disponibles.

Le Ministère peine à recruter dans la plupart des disciplines. Augmenter les postes aux concours ne suffit pas pour résorber la crise de recrutement. Le Ministère doit de toute urgence revaloriser de manière significative les salaires, améliorer les conditions de travail et mettre en place des pré-recrutements.

D'autre part, le Ministère s'entête, malgré une forte contestation des enseignants, à mettre en place la réforme du collège qui va accroître les inégalités en supprimant les Bilangues et les sections Euro dans le Public alors qu'elles sont maintenues dans le Privé, comme aux collèges Saint-Paul, Valbenoite, La Salle. Cette inégalité de traitement entre le Public et le Privé est scandaleuse.

Ces classes avaient permis jusqu'à présent de maintenir une mixité sociale dans les collèges. Nous craignons aujourd'hui une fuite des élèves vers le Privé.

En ce qui concerne les nouvelles procédures d'orientation : le redoublement devient désormais l'exception et seules les familles peuvent le demander. Le Ministère supprime ainsi brutalement la possibilité pour le conseil de classe de prononcer une décision de redoublement, sans pour autant prévoir de réinjecter les moyens ainsi économisés pour prendre en charge dans l'année supérieure des élèves qui auraient accumulé des lacunes ou des retards d'apprentissage. Le redoublement n'est certes pas une panacée mais l'institution ne peut pas faire comme si les difficultés scolaires n'existaient pas. C'est une politique à courte vue de gestion de flux au mépris de toute considération pédagogique.

Ces motifs de mécontentement conduisent le SNES-FSU à appeler la profession à se mobiliser lors d'une journée de grève le jeudi 8 septembre.